

Rapport public Parcoursup session 2023

Nantes Université - Licence - Portail L.AS Humanités - Accès Santé

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Nantes Université - Licence - Portail L.AS Humanités - Accès Santé (LAS)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	291	192	262	19	25

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Lettres

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Philosophie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention PHILOSOPHIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la pensée philosophique
La licence Philosophie a pour objet l'étude et la compréhension de la pensée humaine, dans toute sa richesse, sa diversité, sa complexité.

- * Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde
L'intérêt pour la discipline Philosophie est bien évidemment essentiel, mais la démarche philosophique impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en philosophie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de philosophie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Sciences du langage

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain

La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Sciences de l'éducation

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale

La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Toutes les informations concernant cette formation sont accessibles ici :

www.univ-nantes.fr/lyceens/licence-philosophie

www.univ-nantes.fr/lyceens/licence-lettres

www.univ-nantes.fr/lyceens/licence-sciencesdulangage

www.univ-nantes.fr/lyceens/licence-sciencesdeleducation

www.univ-nantes.fr/lyceens/portail-sante

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un classement a été réalisé s'appuyant pour tous les candidats sur :

les notes de première et de terminale en français et littérature, philosophie, histoire-géographie (tous statuts : tronc commun, spécialités...), et dans une proportion moindre celles de mathématiques, physique, chimie.

les notes de baccalauréat anticipé de français (ou diplôme équivalent), les notes de baccalauréat en littérature, philosophie, histoire-géographie, et dans une proportion moindre celles de mathématiques, physique, chimie.

Pour les étudiants réorientés ont également été pris en compte les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures.

Pour des dossiers atypiques (par exemple : reprise d'étude), ou pour départager certains dossiers, la fiche avenir a été mobilisée en complément des notes produites.

Un traitement algorithmique permettant essentiellement de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures. Elle a aussi été attentive au parcours des candidats, en particulier dans leur lien avec les domaines de la santé, pour préciser le classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

- Vérifier avec soin la complétude du dossier
- S'appliquer dans la rédaction de son projet de formation en cohérence avec la formation visée.
- Faire état de son implication éventuelle dans des activités à caractère sociaux, humanitaires, de loisirs, etc.
- Bien indiquer les éléments de cursus en lien avec la formation visée (santé).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	curseus du second degré	les résultats dans les matières liées au curseus envisagé (matières littéraires en priorité : français, philosophie et histoire-géographie, et matières scientifiques en complément)	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau dans les matières littéraires : notes de première et de terminale en français (bulletins), philosophie et histoire-géographie. • Niveau dans les matières scientifiques : notes de première et de terminale en enseignement scientifique (tronc commun) et dans les spécialités mathématiques, physique-chimie et SVT si elles ont été suivies. 	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale	Expression écrite et orale	notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou un diplôme équivalent.	Très important
Savoir-être	autonomie	Expression écrite	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
	capacité à s'investir dans le travail	Expression écrite	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Intérêt pour la formation et connaissance de la formation visée	Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé - Cohérence du projet renseignée dans la fiche avenir.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Engagement (lycéen, étudiant, citoyen ou associatif)	Engagement (lycéen, étudiant, citoyen ou associatif)	Complémentaire

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université